

# TABLE DES MATIERES

- Note aux professeurs, maîtres d'école, éducateurs, chefs d'établissement, directeurs	page 2
- Règlement	page 3
- Notice générale d'information	page 4
- Echéancier	page 4
- Accéder au service Internet d'inscription du cross	page 4
- Inscriptions prévisionnelles	page 4
- Planning des courses	page 6
- Notice d'utilisation du service d'inscriptions en ligne	page 7

**CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GENERAL**

**Mercredi 25 novembre 2015**

**A BOZOULS**

**Notice d'utilisation du serveur Internet**

**POUR LES INSCRIPTIONS PREVISIONNELLES,**

à l'attention :

de Mesdames et Messieurs les professeurs d'éducation physique et sportive, sous couvert de Madame ou Monsieur le chef d'établissement,

de Mesdames et Messieurs les directeurs et maîtres d'école,

de Mesdames et Messieurs les enseignants de l'UFRSTAPS,

de Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements spécialisés ou présidents d'associations Sport Adapté.

# REGLEMENT

## Cross Scolaire du Conseil Départemental Mercredi 25 novembre 2015 BOZOULS

### Article 1 :

Ce Cross est ouvert à tous les jeunes scolarisés, nés en 2007 et avant, et à tous les résidents des établissements spécialisés, **obligatoirement licenciés** dans l'une des 4 fédérations suivantes : UNSS, USEP, UGSEL et Comité Départemental du Sport Adapté 12.

Les étudiants en S.T.A.P.S pourront participer à cette épreuve dans le cadre de leurs cours, sous la responsabilité de leurs enseignants et du Directeur de l'U.F.R S.T.A.P.S. de Rodez.

### Article 2 :

Chaque licence doit être établie en bonne et due forme. Pour cela, se référer au règlement en vigueur spécifique à chaque fédération.

**S'agissant des élèves des classes primaires, chacun devra être en possession d'un certificat médical.**

**Pour ce qui concerne le Sport adapté, les participants devront être en possession de leur livret sportif ou carte de découverte (licence à la journée).**

### Article 3 :

Les associations départementales sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL), le comité départemental du sport adapté et le centre universitaire Champollion sont responsables du contrôle des licences et/ou des certificats médicaux.

Tout élève des classes secondaires désirant participer à cette épreuve, individuellement ou dans une équipe, doit être inscrit par le secrétaire de l'Association Sportive de son Etablissement, sous couvert du Chef de ce même Etablissement.

Tout élève des classes primaires doit être inscrit par son maître ou directeur d'école, ou encore par son accompagnateur U.S.E.P ou U.G.S.E.L. responsable.

Tout étudiant STAPS participant doit être inscrit sous la responsabilité du Directeur de l'U.F.R S.T.A.P.S. – Centre Universitaire Champollion.

Tout participant du Sport Adapté doit être inscrit par son président d'association « Sport Adapté » ou par son établissement.

### Article 4 :

Tout participant se rendant au cross scolaire du Conseil Départemental doit être accompagné par un adulte.

### Article 5 :

La sécurité de cette épreuve sera assurée par le S.D.I.S 12 et/ou le Centre de secours local ; un médecin sera présent de façon permanente pendant la durée des courses.

# NOTICE GENERALE D'INFORMATION

Le suivi du Cross Scolaire du Conseil Départemental est assuré à partir d'internet. Deux services distincts sont proposés :

- **le service des inscriptions**, réservé aux établissements, pour les inscriptions prévisionnelles et les inscriptions nominatives,
- **le service de consultation**, comprenant les informations générales et les résultats des courses.

Cette notice vous informe sur la procédure à suivre pour les inscriptions prévisionnelles.

Une autre notice sera téléchargeable ultérieurement pour vous préciser la démarche à suivre pour les inscriptions nominatives et vous présentera le service de consultation.

## 1.1 ECHEANCIER

- **du 1<sup>er</sup> octobre au 12 octobre à 10 heures** : inscription prévisionnelle des élèves.
- **du 2 novembre au 12 novembre à 10 heures** : inscription nominative des élèves.
- **du 12 novembre à 10 heures au 25 novembre** : aucune inscription n'est possible. Seules des modifications permettant de remplacer un élève par un autre seront envisageables.
- **le 17 novembre** : les dossards et les circuits de bus seront envoyés dans les établissements
- **le 25 novembre à Bozouls** : les dossards qui résultent de modifications sont à retirer au point accueil du Cross

## 1.2 ACCEDER AU SERVICE INTERNET DU CROSS

Les inscriptions s'effectuent à partir du site Internet du Conseil Départemental, à l'adresse suivante :

<http://aveyron.fr/>

Sur la page dédiée au cross scolaire du Conseil Départemental, vous pouvez :

- **télécharger un dossier d'aide à l'inscription** ;
- accéder au **service d'inscription en ligne**.

## 1.3 INSCRIPTIONS PREVISIONNELLES

Le service d'inscription est réservé aux établissements. L'accès se fait grâce à un **identifiant** et un **mot de passe** confidentiels envoyés par courrier. Vous trouverez ci-après un mode d'emploi détaillant précisément le fonctionnement du serveur Internet afin de vous permettre de procéder aisément à vos inscriptions prévisionnelles.

**ATTENTION :**

- préciser **impérativement** le nom du professeur ou responsable
- préciser **l'effectif prévisionnel** des participants de l'établissement (cette inscription non nominative doit être la plus précise possible pour permettre l'organisation des transports)
- le nom du professeur responsable et l'effectif ***ne pourront plus être modifiés*** après la période d'inscription des effectifs prévisionnels (il ne sera donc pas possible d'augmenter les effectifs)

En cas de problème, contacter le service des sports du Conseil Départemental au :

**05-65-75-82-50** ou **05-65-75-82-66**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS  
DE L'EFFECTIF PRÉVISIONNEL  
LE LUNDI 12 OCTOBRE 2015 A 10 HEURES**

## PLANNING DES COURSES 2015

N° COURSE	HEURE DE DÉPART	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	DISTANCE
1	<u>11 h 45</u>	/	<i>Sport adapté 1</i>	650 m
2	11 h 55	06 - 07	Primaires 1 filles	1500 m
3	12 h 05	06 - 07	Primaires 1 garçons	1500 m
4	<u>12 h 15</u>	/	<i>Sport adapté 2</i>	1500 m
5	12 h 25	05	Primaires 2 garçons	1800 m
7		02 - 03 - 04	Primaires 3 garçons	
6	12 h 35	05	Primaires 2 filles	1800 m
8		02 - 03 - 04	Primaires 3 filles	

**14 h 00** : remise des récompenses primaires et sport adapté  
(courses : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8)

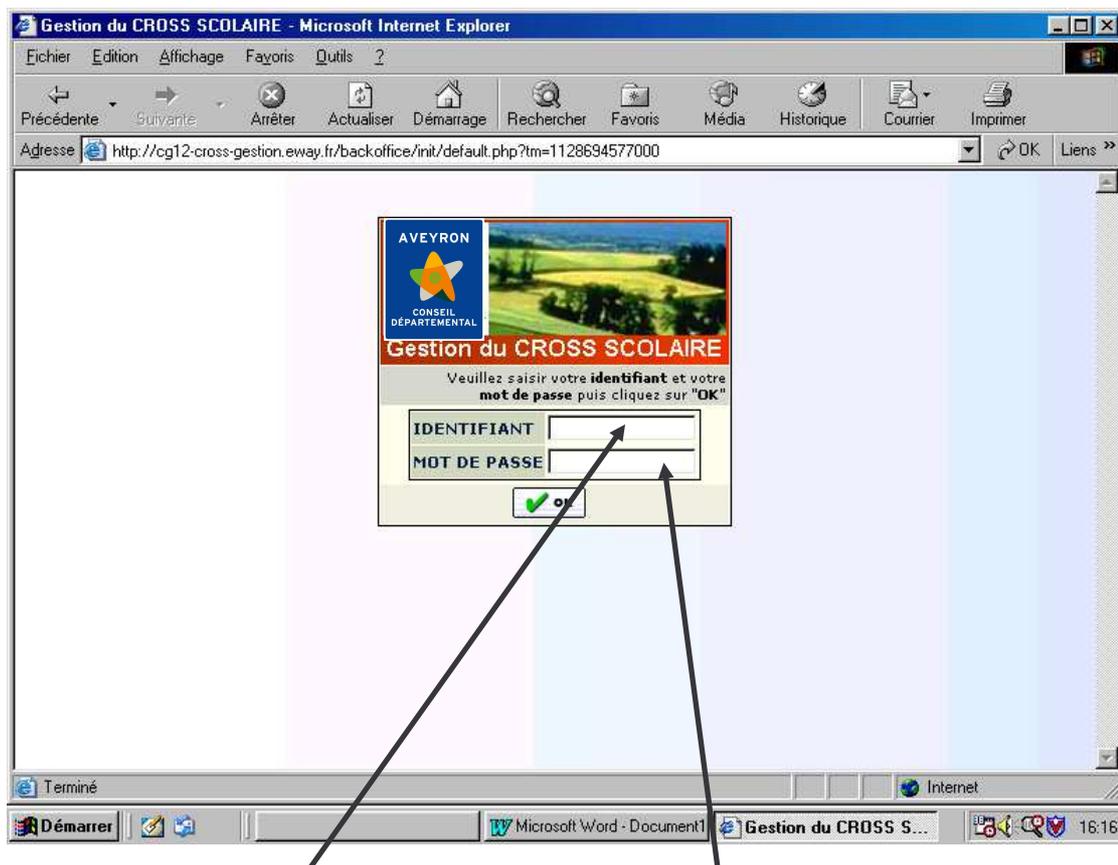
10	12 h 45	03 - 04 - 05	Benjamines	2350 m
11	13 h 05	03 - 04 - 05	Benjamins	2900 m
12	13 h 25	01 - 02	Minimes filles	2900 m
13	13 h 50	01 - 02	Minimes garçons	3600 m
14	14 h 20	99 - 00	Cadettes	3600 m
16		98 et avant	Juniors filles	
18			STAPS filles	
20		/	<i>Sport adapté 4 filles</i>	
15	14 h 50	99 - 00	Cadets	4300 m
17	15 h 20	98 et avant	Juniors garçons	5600 m
19			STAPS garçons	
21		/	<i>Sport adapté 4 garçons</i>	

**15 h 25** : remise des récompenses collèges (courses : 10 - 11 - 12 - 13)

**16 h 30** : remise des récompenses lycées et étudiants  
(courses : 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21)

## NOTICE UTILISATION DU SERVICE D'INSCRIPTIONS EN LIGNE

Après avoir accédé au site à l'aide de l'adresse <http://cg12-cross-gestion.eway.fr>, un écran d'identification apparaît :



Saisir votre « **IDENTIFIANT** » puis votre « **MOT DE PASSE** » contenus dans le dossier en votre possession (cf. chapitre 2 du dossier). Cliquer sur « **OK** » pour valider.

La page d'accueil du serveur du cross apparaît avec les coordonnées de votre établissement.

The screenshot shows the 'CROSS SCOLAIRE' web application interface. The browser title is 'CROSS SCOLAIRE du Conseil Général de l'Aveyron - Microsoft Internet Explorer'. The address bar shows the URL: [http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log\\_echec=1&t=1316510180](http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log_echec=1&t=1316510180). The page content includes a sidebar on the left with the 'AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL' logo and 'CROSS SCOLAIRE' header. The sidebar contains the user information: 'Utilisateur : Collège privé Notre Dame 12160 BARAQUEVILLE Groupe : Etablissement'. Below this is a menu for 'Inscriptions' with options: 'Informations établissement', 'Inscriptions des effectifs', and 'Inscriptions nominatives'. A 'Se déconnecter' button is at the bottom of the sidebar. The main content area is titled 'Informations établissement' and displays the following details:

Code	001
Etablissement	Collège privé Notre Dame
Rue	113 rue du stade
Code Postal	12160
Commune	BARAQUEVILLE
Nom du professeur responsable	
Effectif (prévu)	
Effectif (Inscrit)	0

Below the table, there are three lines of information:

- Période d'ouverture du service *Cross Scolaire* du 05/10/2010 au 31/12/2010 inclus
- Période d'inscription des effectifs du 05/10/2010 au 19/10/2010 inclus
- Période d'inscription nominative du 04/11/2010 au 18/11/2010 inclus

The footer of the page reads 'LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES'.

Cliquer dans la rubrique « INSCRIPTION » et puis dans « INSCRIPTIONS DES EFFECTIFS »

Un écran de saisie apparaît.

Entrer le « NOM DU PROFESSEUR » responsable puis votre « EFFECTIF » prévisionnel d'élèves participant au cross.

Valider en cliquant sur « OK ».

The screenshot shows the 'INSCRIPTIONS DES EFFECTIFS' form. The browser title is 'CROSS SCOLAIRE du Conseil Général de l'Aveyron - Microsoft Internet Explorer'. The address bar shows the URL: [http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log\\_echec=1&t=1316511917](http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log_echec=1&t=1316511917). The page content includes the same sidebar as the previous screenshot. The main content area is titled 'INSCRIPTIONS DES EFFECTIFS' and contains the following form:

\*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM DU PROFESSEUR*	Jean DUPONT
EFFECTIF (PRÉVU)*	46

Below the form is an 'OK' button and a refresh button.

The footer of the page reads 'LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES'.

(Exemple : Professeur → Jean DUPONT / Effectifs prévisionnels → 46)

Après avoir validé votre saisie, la page d'accueil apparaît en prenant en compte les informations saisies précédemment.

The screenshot displays the 'CROSS SCOLAIRE' web application interface. The browser window title is 'CROSS SCOLAIRE du Conseil Général de l'Aveyron - Microsoft Internet Explorer'. The address bar shows the URL: [http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log\\_echec=1&tt=1316511917](http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log_echec=1&tt=1316511917). The sidebar on the left contains the following information:

- Logo: AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- Section: CROSS SCOLAIRE
- User information: Utilisateur : Collège privé Notre Dame, 12160 BARAQUEVILLE, Groupe : Etablissement
- Section: Inscriptions
  - Informations établissement
  - Inscriptions des effectifs
  - Inscriptions nominatives
- Button: Se déconnecter

The main content area is titled 'Informations établissement' and contains the following data:

Code	001
Etablissement	Collège privé Notre Dame
Rue	113 rue du stade
Code Postal	12160
Commune	BARAQUEVILLE
Nom du professeur responsable	Jean DUPONT
Effectif (prévu)	46
Effectif (Inscrit)	0

Below this table, there is a section for service periods:

Période d'ouverture du service <i>Cross Scolaire</i>	du 20/09/2011 au 31/12/2011 inclus
Période d'inscription des effectifs	du 20/09/2011 au 04/10/2011 inclus
Période d'inscription nominative	du 20/10/2011 au 04/11/2011 inclus

The footer of the page reads: LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES.

Pour modifier les informations saisies, cliquer à nouveau sur **INSCRIPTIONS DES EFFECTIFS**.

Pour sortir du service d'inscription, cliquer sur « **SE DECONNECTER** »